

Arras, le lundi 20 janvier 2020

Installation de l'observatoire départemental de l'agribashing

La stigmatisation des activités agricoles, d'élevage et de vente de produits issus de ce secteur, communément appelé "agribashing", conduit à une multiplication des actes d'incivilités voire de violences envers les professionnels en lien avec l'agriculture.

Afin de prendre en compte cette menace émergente, le ministre de l'agriculture a lancé, en avril 2019, la création d'observatoires départementaux de l'agribashing, généralisée à tous les départements en 2020.

Alain BESSAHA, directeur de cabinet du préfet du Pas-de-Calais, et André LOURDELLE, procureur de la République près le tribunal de grande instance d'Arras, ont installé aujourd'hui l'observatoire départemental.

Cette structure réunira le groupement de gendarmerie départementale, la direction départementale de la sécurité publique, le service des renseignements territoriaux, la direction départementale des territoires et de la mer, la chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, la coordination rurale du Pas-de-Calais, la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) ainsi que des personnalités qualifiées.

Au cours de cette session, il a été décidé de mettre en place une stratégie collective visant à :

- prévenir et lutter contre les atteintes à la sécurité des exploitations agricoles ;
- apporter une réponse commune contre les actions pouvant porter atteinte à l'image de l'agriculture locale ;
- renforcer les liens entre les représentants du monde agricole et les forces de l'ordre.